Il n'est pas une femme parmi vous qui perde trois de ses enfants [littéralement : qui les avance (pour l'au-delà)] sans qu'ils ne soient pour elle une protection contre l'Enfer !

Abû Saʿîd Al-Khudri (qu'Allah l'agrée) relate : « Une femme vint au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et dit : " Ô, Messager d'Allah ! Les hommes sont seuls à profiter de tes paroles. Accorde-nous donc un jour de ta personne, lors duquel nous viendrons à toi et tu nous apprendras de ce qu'Allah t'a appris - Il dit : Réunissez-vous tel jour ! » Elles se réunirent donc et vinrent au Prophète (sur lui la paix et le salut), qui leur apprit de ce qu'Allah lui avait appris. Il dit ensuite : « Il n'est pas une femme parmi vous qui perde trois de ses enfants [littéralement : qui les avance (pour l'au-delà)] sans qu'ils ne soient pour elle un rempart contre l'Enfer ! » Une femme dit alors : « Et deux ? » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit : « Et deux ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Une femme a dit au Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Les hommes ont pris tout ton temps et ne nous ont rien laissé ! Nous n'avons plus de temps pour te rencontrer et te poser des questions, puisqu'ils restent avec toi toute la journée. Consacre-nous donc un jour, à nous, les femmes, lors duquel nous nous joindrons à toi, afin que tu nous enseignes notre religion ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) désigna alors un jour lors duquel elles pourraient se réunir. Le jour venu, elles se sont donc réunies et le Prophète (sur lui la paix et le salut) est venu à elles pour leur apprendre de ce qu'Allah lui avait appris et ce dont elles avaient besoin. Ensuite, il leur annonça une bonne nouvelle, en leur disant que toute femme parmi elles qui perd trois enfants, garçons ou filles, et les avance pour l'au-delà en faisant preuve de résignation et en espérant la récompense divine, le malheur qu'elle aura subi la protégera du feu de l'Enfer, même si elle mérite d'y entrer à cause de ses fautes. Une femme demanda : « Et deux ? », si deux de ses enfants meurent, aura-t-elle la récompense de celle qui en a perdu trois ? Il répondit : « et deux ! », c'est à dire qu'il en sera de même si elle perd deux enfants, elle gagnera la même récompense que celle qui en a perdu trois.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8871